

Cette biotech lève 6,5 millions d'euros en amorçage pour son traitement des maladies oculaires

Biophta, société biotech au stade préclinique développant une technologie de rupture pour le traitement des maladies oculaires, vient de boucler un tour d'amorçage de 6,5 millions d'euros. Elle entend démarrer rapidement les essais cliniques.

Temps de lecture : minute

3 juin 2024

Cofondée en 2020 par deux docteurs en pharmacie, Jean Cuiné et Jean Garrec, Biophta est une biotech française qui ambitionne de soigner les maladies oculaires grâce à une technologie brevetée. La jeune pousse annonce aujourd'hui avoir bouclé un tour de table en amorçage de 6,5 millions d'euros. Le tour de table a été mené par UI Investissement via le fonds Pertinence Invest 2, [Elaia](#) et GO Capital.

Deux corporate français, un acteur majeur de l'ophtalmologie, Unither Pharmaceuticals, et HTL Biotechnology, leader mondial du développement et de la bioproduction de biopolymères de grade pharmaceutique, ont également participé au tour. « *Nous avons levé des fonds dans un contexte particulièrement difficile, mais aujourd'hui, nous sommes ravis du beau syndicat qui nous soutient. Très tôt dans le process, les deux investisseurs corporate industriels, qui sont des français, leaders mondiaux de leur secteur, nous ont rejoint, je pense que c'est ce qui nous a permis de mener à bien ce tour de table* », confie Jean Garrec, fondateur et PDG de Biophta.

Biophta pourrait aider à éviter des millions de cas de déficience visuelle

Selon l'OMS, environ 1,3 million de personnes perdent la vue chaque année dans le monde et 36 millions supplémentaires sont touchés par une grave déficience visuelle. Un milliard des cas de déficience visuelle dans le monde auraient pu être évités par un usage approprié des traitements actuellement disponibles, à savoir des gouttes oculaires (collyres) quotidiennes auto-administrées ou des injections intraoculaires invasives. Mais la plupart des patients ont du mal à bien suivre leur traitement.

Le nouveau traitement proposé par Biophta, non invasif et auto-administré, permet un microdosage continu de médicament. L'insert est auto-appliqué par le patient, directement à la surface de l'œil, presque comme une lentille de contact. Il se transforme en une pastille d'hydrogel restant parfaitement en place sur l'œil durant sept jours, pour délivrer de façon contrôlée une faible dose de médicament en continu.

Biophta lance un premier programme dans le traitement du glaucome avec une phase 1 prévue en 2025 pour un marché mondial de 8,7 milliards de dollars. *« Nous avons choisi le glaucome comme premier cas d'usage, car c'est celui qui nous permettait de passer le plus rapidement aux essais cliniques chez l'homme. Aujourd'hui cette maladie est traitée par des gouttes, donc le niveau d'incertitude est faible quant à la réussite de notre projet. De plus, le principe actif administré via notre insert ophtalmique topique est déjà connu, donc les procédures seront abrégées »*, explique Jean Garrec.

Plutôt la vente d'une licence à un laboratoire

pharmaceutique

« Nous cherchions 4,5 millions d'euros, mais finalement, l'arrivée d'un fonds supplémentaire nous a permis d'augmenter le montant de la levée à 6,5 millions d'euros », partage Jean Garrec. Les montants levés étant plus significatifs que prévu, Biophta lancera directement en parallèle des essais cliniques pour un second programme, cette fois-ci dans le traitement de pathologies de la rétine.

Ces phases 1 permettront de tester la sécurité et l'efficacité du traitement. Pour les étapes suivantes, Biophta envisage différents cas de figure. « Nous n'avons pas forcément vocation à commercialiser directement notre technologie, nous visons plutôt de vendre une licence à un laboratoire pharmaceutique. Cela pourrait arriver dès la fin de la phase 1, car nous sommes déjà en discussion avec plusieurs laboratoires. Nous lancerions probablement une seconde levée de fonds pour financer la phase 2 dans le cas où nous déciderions de pousser plus loin les développements en interne », confie Jean Garrec.



À lire aussi

Quand la MedTech s'attaque au cancer : 8 startups à suivre



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

[JE M'INSCRIS](#)

Article écrit par Manon Triniac